

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/09 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/08</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 84

Votants : 95 (dont 11 pouvoirs)

POUR : 95 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le treize février deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 06/02/2017

M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Ayant pouvoir de vote :* Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Christelle HERBAY, Ghislaine JACQUET, Séverine LALLEMENT, Sylvie LEFORT, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Louissette NOIRANT, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Anne SEMBENI, Andrée THOMAS, Martine VERNEL et Messieurs Michel ADIN, Thierry BAUSSART, Patrick BEBIN, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Pascal BOXEBELD, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Dominique DANNEAUX, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Thierry DEGLAIRE, Eric DELABRUYERE, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Yves GUILLAUME, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Hervé LAHOTTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Pierre LAURENT-CHAUVET, Patrick LESOILLE, Thierry MACHINET, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Christian MIELCAREK, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Guy PAYEN, Jean-Yves PIC, Florent PIERSON, Francis POTRON, Guillaume QUEVAL, Patrick RACOUR, Frédéric RATAUX, Olivier RAULET, Thierry RENAUX, Jean-Pol RICHELET, Dominique ROBIN, Michaël SCHWEMMER, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Jean-Claude VIELLARD.

Représentés : Mesdames Pauline COSSON donne pouvoir de vote à Mme Gislaine JACQUET, Maryvonne LENFANT donne pouvoir de vote à Mme Agnès BEGNY, Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Patricia LESUEUR, Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPETIER et Messieurs Claude ADAM donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET, Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS, Dominique COLSON donne pouvoir de vote à M. Denis OUDIN, Patrice FERON donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER, Olivier GODART donne pouvoir de vote à Mme Andrée THOMAS, Jean-Marc LOUIS donne pouvoir de vote à M. Frédéric RATAUX.

OBJET : MODIFICATION DE L'APCP PISCINE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2013/82 du Conseil de Communauté en date du 18/12/13 approuvant l'AP/CP pour les travaux de construction du centre aquatique communautaire ;

Vu la délibération n°DC2015/04 du 11/02/15 modifiant l'AP/CP pour la construction du centre aquatique communautaire ;

Vu la délibération n°DC2015/93 du Conseil Communautaire du 15/12/2015 modifiant l'AP/CP pour la construction du centre aquatique communautaire ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaffecter en 2017 les crédits non dépensés en 2016 pour permettre de payer les travaux du centre aquatique communautaire dans la limite du montant inscrit dans les crédits de paiement « 2017 » ;

Sur proposition de la commission des Finances et du contrôle de gestion en date du 30/01/2017 et avis favorable du Bureau du 01/02/2017 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE de modifier l'AP/CP pour la construction d'un centre aquatique communautaire de la façon suivante :

.../...

Page 2/2 - Délibération n°DC2017/08 du 13/02/2017

Proposition de vote de l'AP/CP					
	AP	2014	2015	2016	2017
Vote initial: 18 décembre 2013	7 150 000,00	4 500 000,00	2 650 000,00	0	0
Modification n°1 : 11 février 2015	0	-4 003 534,39	4 003 534,39	0	0
Modification n°2 : 15 décembre 2015			-2 853 534,39	2 853 534,39	0
Proposition de vote 13/02/2017	0	0	-561 144,49	-167 740,62	728 885,11
Total	7 150 000,00	496 465,61	3 238 855,51	2 685 793,77	728 885,11

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

